bulletin de liaison

ASSOCIATION des USAGERS du port Crozon-Morgat

ADRESSE : Rédaction, Publicité, Annonces, Correspondance -/ Capitainerie du Port de MORGAT

Association Loi 1901

Editorial

Chers Amis,

Voici nôtre n° 5 du Bulletin de vôtre Associati on et, nous éspérons que vous y avez trouvé tout l'intèrêt que nous voulions lui donner, tant par les informations, qui vous sont nécessaires pour suivre la vie du club, que par les articles que nous écrivent certains Sociétaires Nous voulions une Association vivante, active, communicative, éfficace à vous, à nous défendre Nous pouvons vous assurer que le but est atteint et que nous sommes dûment représentés, recon nus et écoutés...
Tout ceci, vous le savez est le fait de l'Equipe dirigeante qui se dépense sans compter... mais je viens de prononcer le mot compter et en t que Trésorier, moi, JE COMPTE, et, je me permets de faire appel à vôtre générosité, et à vous demander de bien vouloir vous acquitter le plus tôt possible et avant le 31 Mai, de la cotisation 88/89, qui sera cette année de 130. francs, ce qui vous donnera droit à un pavillon de club, que vous pourrez hisser à babord, pour les grandes occasions. Merci d'avance pour vos cotisations et, à Tous bonne saison de pêche et de voile...

Amicalement vôtre,

Le Trésorier.

G. Puzenat

Amis SOCIETAIRES

vos petites annonces sont en 7ème page...

En Mer, nous pouvons compter sur elle,

A Terre, elle a besoin de nous :

LA S.n.s.m

La Société Nationale de Sauvetage en Mer a été créée en 1967, par la fusion de la Société Centrale de Sauvetage des Naufragés (fondée en 1865) et de la Société des Hospitaliers Sauveteurs Bretons (fondée en 1873). Elle est donc l'héritière d'une longue tradition de dévouement et d'abnégation au service de la sécurité en mer.
Contrairement à ce que son nom pourrait laisser supposer, ce n'est pas un service d'Etat mais une association loi 1901, reconnue d'utilité publique, et animée par des bénévoles.
Cette solution basée sur le bénévolat a d'ailleurs été adoptée par d'autres grands pays maritimes comme l'Angleterre, l'Allemagne, la Hollande, la Norvège, la Suède etc.
Le fonctionnement de la S.N.S.M est assuré par la cotisation de ses membres, les subventions de l'Etat, des Départements et de certaines collectivités locales, ainsi que par des dons et des legs qu'elle peut recueillir
La flotte de la S.N.S.M compte 36 canots tous temps, 24 vedettes de 1ere catégorie, 85 vedettes diverses et, 461 canots pneumatiques.
Ce matériel équipe 255 stations réparties sur tout le littoral de France et des D.O.M T.O.M. Soixante quinze de ces stations sont implantées sur les côtes bretonnes, dont 32 pour le seul Finistère.
Le problème actuel de la S.N.S.M est le renouvellement de la plus grande partie de sa flotte de canots tous temps.

suite en page 3

n° 5 SPECIAL

SECURITE EN MER, PECHE PLAISANCE

Certains d'entre vous, trouverons peut-être que nous exagérons, voir dramatisons un peu les risques, que représentent la pratique d'un sport de plus en plus populaire, nous voulons parler de la croisière, quelle soit en zone côtière ou, au large. Mais les statistiques que nous avons publiées, dans le n° 4 du Bulletin, ainsi que l'insistance des autorités, sur les contrôles, mettent en évidence, une part importante d'insuffisance d'expérience, voir d'inconscience, dela part des plaisanciers. La mer est une"grande dame", qui nous amène à beaucoup d'humilité. Les "Grands " qui la côtoient en permanence, vous dirons qu'on la subi plus qu'on ne la maitrise et, qu'il est sage de la respecter .

Tout ceci pour vous dire, que les contrôles en mer et à terre (12650) en 1987, ne sont pas que pour les autres, pensez à être en règle, et respectez les catégories de navigation, et, le matériel qui vous est imposé. Même les pneumatiques, sont susceptibles d'être contrôlés. D'autre part, l'information sur les prévisions météorologiques, vont devenir obligatoires dans certains cas, et l'inscription des prévisions du jour devrons figurer avant le départ sur le journal de bord des navires de plaisance.

Pour ceux qui font de la voile, si vous ne vous sentez pas à l'aise, un petit stage dans une école de voile (il n'y a pas de honte !) on apprend à tout âge, vous permettra de trouver du plaisir, dans la plaisance.

Lisez attentivement la check-liste, page 6.

La Rédaction

nouvelles du port

La CAPITAINERIE nous communique,

Plaisanciers, pensez àvérifier vos amarres usées ou cassées, et, remettez des pare-battages, de chaque bord, de votre bâteau, car cet hiver, avec un ouragan et de nombreuses tempêtes, heureusement que le Personnel du Port passe tous les jours matin et soir , vérifier les installations portuaires, car sans celà, de nombreux navires auraient eu des dégâts ainsi que leurs voisins.
Ne soyez pas négligents avec votre matériel.
Mieux vaut profiter rapidemment de son bâteau, après les vérifications d'usage, en arrivant en vacances, que de passer plusieurs jours à faire des réparations.
Je demanderai à Tous de lire les consignes d'exploitation du Port qui se trouvent au verso de la demande de réservation. Celle-ci doit aussi [illegible] tr remise dûment remplie, comme chaque année .
A très bientôt sur le Port, et bonne navigation, dans la magnifique Baie de Douarnenez .

Le Maître de Port,

Guy Alemany.

Nous nous faisons l'écho du Maître de Port, en rappelant à nos Sociétaires, les conseils d'amarrage, que nous donnions dans le Bulletin n° 4, paru après l'ouragan et les tempêtes du mois d'octobre. Mais nous avons constaté avec plaisir que la majorité de nos adhérents avaient fait le nécessaire, car nous aussi nous veillons...!

La rédaction .

les nouvelles de l'association

Comme chaque hiver, les principaux " Animateurs de l'Association se réunissent régulièrement pour examiner les nouvelles du Port, discuter des problèmes qui surgissent, préparer la mise en forme du Bulletin, réfléchir sur les actions à entreprendre

Quelles sont leurs critères d'activités au sein de notre Association ?

Notre Président, Louis Verveur, est mobilisé en permanence. En effet, il assure notre présence sur le Port, suit de très près, les nouvelles des réunions du Conseil Municipal, lorsque celui-ci délibère sur des sujets nous concernant, ou concernant les activités de notre secteur. Il nous représente auprès des Autorités Locales ou Régionales, et, également des différentes Organisations ou Associations.

Le Trésorier ,G. Puzenat, outre sont activité de " financier ", est le maître d'oeuvre du Bulletin. Il assure la collecte des informations, compose les publicités regroupe les nouvelles, retape à la machine tous les articles, fait la mise en page et la maquette pour l'imprimeur.... ouf!.... quelle besogne!!

Quant au Secrétaire ,Marcel Ely, il assure les comptes rendus des réunions et, établit les archives. Il assure également l'expédition des Bulletins, dont il faut auparavant classer les feuillets, les plier, coller les bandeaux et les timbres, et rédiger les adresses, poster...etc .

Nous éspèrons que tous ces éfforts contribuerons à la prospérité de l'Association, ainsi qu'à son développement, pour améliorer encore la représentation des : USAGERS du PORT .

Le Secrétaire,
Marcel ELY

S.N.S.M

suite de la page n° 1

Le drame de l'Aber Wrac'h a mis en évidence l'importance de ces besoins et la nécessité de moderniser cette flotte .
En effet sur les 36 canots tous temps, 30 ont plus de trente ans. Le canot d'Audierne le "Nadault de Buffon" a trente sept années de service.
Plus près de nous, le canot de la station de Camaret, le "Taï", a dû être retiré du service en 1984 pour cause de vétusté. Grâce aux efforts patients et obstinés de multiples personnes et tout particulièrement de l'Association des Pêcheurs Plaisanciers de Camaret qui a su galvaniser les énergies et avec l'aide des Courtiers Maritimes Brestois, il a fallu près d'un an pour qu'un canot rénové, l"Amiral Lacaze", vienne assurer la relève du Taï et redonner vie à la station S.N.S.M de Camaret quelques temps menacée de disparition.
Et voici qu'en ce début d'année, une avarie rend indisponible l"Amiral Lacaze". Va-t-on à nouveau remettre en cause la station de Camaret? Tous les marins de la Presqu'ile professionnels ou plaisanciers sont interessés par son maintien.
D'autres canots sont à remplacer dans le Finistère après ceux de Molène et de l'Aber Wrac'h.
Or un canot tous temps coûte entre 3,5 et 4 millions de francs.C'est donc un investissement très important, dont le financement nécessite la participation de tous les utilisateurs, pêcheurs, plaisanciers, véliplanchistes qui peuvent un jour avoir besoin de la S.N.S.M .

Comment participer ?
D'abord en devenant membre de la S.N.S.M : la cotisation est de 100 francs, ce qui,entre nous, est bien peu de chose dans le budget d'utilisation d'un bateau de pêche ou de plaisance, et, même d'une planche à voile On peut aussi devenir membre donateur(250 F) ou bienfaiteur (2500 F), sachant que la cotisation est déductible fiscalement.

On peut aussi participer à l'opération:
" Un canot pour les SAUVETEURS ", organisée par le Lions Club de Bretagne et Pays de Loire, sous le patronage de Monsieur Ambroise Guellec, Secrétaire d'Etat à la Mer, qui a pour but de réunir les fonds permettant d'offrir un canot tous temps à la S.N.S.M .

Pour participer à cette opération vous pouvez:
* Soit acheter un puzzle de collection représentant un timbre de 1974, édité par la Poste sur le sauvetage en mer;
En vente dans les bureaux de Poste au prix de 150 francs;
* Soit participer à la grande Tombola permettant de gagner une Renaud 2I ou, un voyage aux Antilles ou encore un voyage en Tunisie pour deux personnes.
Prix du billet: 10 francs, en vente à l'Association, à la Capitainerie de Morgat ou, au C.N.C.M .
Le tirage aura lieu le 29 Avril, à l'occasion du Congrés du Lions Club .
* Soit en adressant vos dons au compte :
LIONS - S.N.S.M
" Un canot pour les Sauveteurs "
C.C.P Rennes 30.40.18 B

En 1987 la S.N.S.M a assisté 1807 bâteaux. Elle a également assisté 7972 personnes dont 2334 véliplanchistes.
Elle a sauvé 673 personnes d'un réel danger.
Cette assistance des bénévoles de la S.N.S.M, au péril de leur vie, est un acte de solidarité humaine, qui force notre admiration et mérite notre soutien .
Pour que la S.N.S.M continue d'assurer sa mission de service public, grâce à la modernisation de sa flotte, et pour que la station de Camaret reste opérationnelle et efficace:
Aider la S.N.S.M est un devoir...
A l'avance , Merci.

Claude GALTAT

SECURITE DE LA NAVIGATION DE PLAISANCE

Une nécessité, responsabiliser les Plaisanciers .

De très nombreux rapports et témoignages mettent en évidence l'incompétence de certains plaisanciers : par exemple, appel au secours parce qu'on ne sait plus où l'on est faute de connaissances suffisantes pour se positionner sur la carte ou, sur un voilier, demande d'assistance parce que le moteur est en panne et l'on ne sait pas suffisemment évoluer sous voile, pour tenter une arrivée dans un port, ou un mouillage sur coffre, ou bien à un ponton d'accueil par crainte de " planter " sont bâteau.

C.N.C.M. Port de Plaisance
29160 CROZON - Tél. 98 27 01 98

STATION VOILE CROZON•MORGAT

LA COMPETITION

Course du Début du Monde - Trophée Roger Lucien DUFOUR

AGENDA

Les 14,15,16 et 17 juillet sont quatre dates qu'il faut absolument bloquer sur votre agenda si vous appréciez les courses originales en croiseur. En effet le caractère unique de la Course du Début du Monde Trophée Roger Lucien DUFOUR en fait un événement qu'il ne faudra pas manquer cet été.

UNE COMPETITION ORIGINALE

C'est en effet la 1ère fois qu'une Station Voile s'associe avec un Parc Naturel Régional et un Artiste pour promouvoir la Voile et la Mer, l'Environnement, la Culture mais aussi... la Gastronomie.

Le Centre Nautique de Crozon-Morgat a été un des tous premiers centres à adhérer à la démarche qui consiste à créer avant 1992, 20 à 30 Stations Voiles performantes sur le littoral français.

Ces Stations Voiles qui sont aujourd'hui au nombre de 9 se sont fixées trois axes de développement :
- le tourisme estival, y compris l'accueil d'étrangers,
- la pratique sportive de compétition, pour tous les niveaux et l'organisation "d'événements sportifs voile",
- l'accueil des scolaires locaux et des classes transplantées.

La Course du Début du Monde prend ici tout son sens et s'est donné pour objectif de concilier événement sportif et vacances puisqu'elle se déroule au mois de juillet, une époque où paradoxalement peu de courses sont organisées pour les plaisanciers. La Station Voile de Morgat a bien compris ce phénomène et a eu à coeur de proposer une compétition attractive et originale en choisissant comme parrains, l'artiste enthousiaste et talentueux qu'est Roger Lucien DUFOUR et le Parc Naturel Régional d'Armorique dont la richesse du patrimoine n'a d'égale que sa beauté.

DEUX PARRAINS RENOMMES

Peintre de la mer, Roger Lucien DUFOUR a consacré une grande partie de son oeuvre à la Presqu'île de Crozon et à l'Ile de Sein. Il a su, entre autres, si bien en recréer les ambiances que son nom et son oeuvre y resteront attachés.
La sobriété du dessin et la vérité des couleurs retracent la rude intimité de ces deux régions.
Le Parc d'Armorique en parrainant cette compétition affirme lui sa volonté de développer un tourisme nautique s'appuyant sur la richesse et la beauté de son patrimoine mais aussi sur le dynamisme des volontés et des structures qui ont à coeur de développer une image originale et volontaire de la Pointe de Bretagne.

LE PARCOURS

Jeudi 14 JUILLET
MORGAT - OUESSANT
P.M. : 6 h 15 (locale)
B.M. : 12 h 33
Distance : 35 milles
Départ : 9 h 00
Parcours : à tribord :
. Basse Vieille
. Basse Royale
. Bouée Pierres Noires
. Bouée des Pierres Vertes.
Arrivée : Alignement de la Jument et Kéréon (pour éventuellement si les conditions l'exigent gagner le mouillage du Stiff au lieu de la Baie de Lampaul).

Vendredi 15 JUILLET
OUESSANT - CAMARET
P.M. : 6 h 53
B.M. : 13 h 11
Distance : 25 milles
Départ : 9 h 30
Parcours : A moduler suivant que les bateaux partiront de la Baie du Stiff ou de la Baie de Lampaul.
Arrivée : En Baie de Camaret à proximité de la jetée du Port de Plaisance.

Samedi 16 JUILLET
CAMARET - SEIN
P.M. : 7 h 29
B.M. : 13 h 46
Distance : 18,6 milles
Départ : 9 h 00
Parcours : A babord
. Swansea
. Passage du Toulinguet - La Louve
. Tevennec.
Arrivée : Bouée de Cornoc an ar Braden.

Dimanche 17 JUILLET
SEIN - MORGAT
P.M. : 8 h 04
B.M. : 16 h 20
Distance : 23 milles
Départ : 9 h 00 au Nord de Cornoc.
Parcours : A tribord
. Bouée du Bouc
. à babord Basse Vieille
. Bouée de la Baie de Morgat.
Arrivée : A proximité de la jetée du Port de Plaisance de Morgat.

Renseignements et inscriptions : C.N.C.M Port de Plaisance Crozon-Morgat. Tel. 98 27 01 98

CALENDRIER SPORTIF 1988

12 Juin	Finale Départementale toutes séries
1-2 Juillet	Challenge Bosson (Régate croiseurs)
14-15-16 Juillet	Course du "Début du Monde" Croiseurs
Juillet	Régate de Voiles de Mer "Tour de la Presqu'île"
16-17 Juillet	Régate Interligue Laser
24-25 Juillet	Etape du Tour de France à la Voile
3-4 Août	Etape du Tour du Finistère à la Voile
21 Aout	Coupe Emeraude (Régate de croiseurs)
24-25 septembre	5ème édition de la Cata Ouest-France
2 octobre	Coupe de France par équipe Optimist
23 Octobre	Régate de Fun - Sélective de Ligue
6 Novembre	Régate Départementale Tiga Fun Cup II
20 novembre	Critérium + Championnat départemental Laser

Parlons pêche suite ../..

.../... Désormais ces parages déserts, sont continuellemnet truffés d'engins de mort, interdisant pratiquement tout mouillage correct.
En juillet et août prochain, avec l'arrivée massive des estivants, ce sera pire encore. Ces pratiques touchent véritablement à la démence et tournent au ridicule.
Sans parler des bouées non immatriculées et des orins, d'une longueur démesurée, flottants sur l'eau car non régulièrement léstés. Or ce sont de véritables pièges pour les hélices de bâteaux et cause de nombreux accidents graves ...et onéreux.
Voilà n'est-il pas vrai ?, un beau et valable motif de contrôle pour les vedettes de la Gendarmerie Maritime.
Que ceux (j'en connais), qui s'apprêtent à vider leur congélateurs de leurs"razzias" de l'an passé pour y loger celles à venir songent, au moins une fois pour toute que la pêche est , et doit être avant tout un plaisir, un passe- temps, une distraction et non un moyen de destruction et d'extermination.
Mais autant prêcher dans le désert, surtout après les ponctions véritablement démentielles, du début de l'année (1987), de bars en pleine période de fraie par les chalutiers pélagiques.
Bref cette situation ne saurait durer et amènera inévitablement, des limitations de prises, des des interdictions d'engins et des contrôles de plus en plus fréquents et sévères assortis éventuellement de sanctions financières.
Et ce ne sera que justice.
Personnellement, je suis pour et j'estime que l'on devrait facturer les frais, très onèreux, occasionnés pour la recherche d'un véliplanchiste ou plongeur sous-marin en difficulté.
Le contribuable n'a pas à payer les conséquences de quelques imprudents, insouciants ou inconscients, hélas de plus en plus nombreux.
Celà fera peut-être prendre conscience à quelques farfelus, que la discipline est le commencement de la sagesse... et de la bonne cohabitation entre les usagers de la mer.
Quelques mots encore pour conclure, à propos des contrôles évoqués par mon prédécesseur en prose "le Petit Plaisancier ", dans le précédent n° du Bulletin de Liaison.
Je suggère que lors d'un contrôle du matériel de pêche et de sécurité, un document, daté du jour même, attestant que cette formalité a été bien accomplie, soit remis à l'interessé. Lors d'un autre contrôle éventuel,(celà) arrive, il suffirait de produire ce document pour éviter une seconde fouille en règle, astreignante et humiliante pour celui qui doit subir sans broncher !

Jean DEMIL, Ecrivain des Pêcheurs.

++

CHEVALIERS de BASSE-VIEILLE

A l'intention de tous les copains qui aiment se frotter aux gros lieus...et de ceux aussi qui aimeraient le faire.

Une leçon de modestie,

Voici quelques lignes, à bâton rompu, fruit d'une modeste expérience dans le domaine de la pêche en mer, sans aucune prétention. Un peu de pratique apprend que rien n'est absolu, ni définitif, et qu'il y a toujours, heureusement, des tas de leçons à prendre ! A chacun d'en profiter .

Le site de Basse-Vieille,

Tout le monde le connait. La balise se situe à 3 nautiques dans le auroît de la chèvre. Elle indique l'emplacement d'un haut fond sous-marin un véritable plateau qui émerge aux plus fortes marées. Ce plateau rocheux est situé dans la zone battue par les courants, jusant et flot, orientés à peu près ouest - est, et inversement.
Ce sont les plus fréquents, mais il peut arriver à certaines heures, avec certains coefficients, et certaines orientations du vent, qu'une partie de ces courants ait tendance à remonter vers le Nordet.

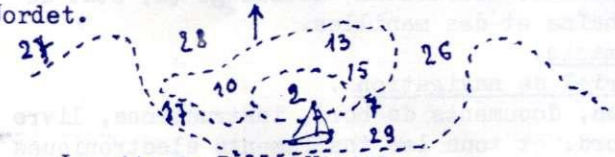

Le site de Basse-Vieille...

Comme nul ne l'ignore, le beau Lieu est un poisson de courant. C'est probablement la raison pour laquelle on le trouve là plus qu'ailleurs.
Mais attention il y a des précautions à prendre Tout d'abord, ne se rendre (règle absolue), à Basse-Vieille, qu'avec une barque sérieuse et un bon moteur. Je ne pense pas qu'il soit interessant de se pointer là-bas par des coefficients supérieurs à 80. Passé certaines heures au plein de la marée, le courant rend la pêche difficile.
Le beau temps bien établi, est aussi une nécessité. Si le vent se lève contre le courant, c'est la danse garantie...Je disais plus haut que le Lieu est un poisson d'eau vive, et ses caprices sont bien connus(?!); il a ses heures.
Les deux premières heures de flot sont souvent les meilleures, mais ce n'est pas sûr...Rien ne l'est jamais d'ailleurs ! Au navigateur donc d'essayer de réunir les conditions les meilleures.

Où pêcher sur la base ?

Il faut avoir présent à l'esprit qu'un repèrage précis est bien difficile, pour qui n'a pas d'écho- sondeur, enrégistreur de préférence. Même si vous en êtes équipé, ce n'est pas du tout cuit... Le gros Lieu vous interesse ? Je crois que le meilleur endroit est constitué par le rebord du plateau rocheux, du côté du large, à 100 - 150 m Nord de la balise. La profondeur, tourne autour de 25 m. Le fond est fait de ga-

suite page 6 ../.

CHANTIER NAUTIQUE
A. LE BRETON
MOTEURS MERCURY
Vente - Entretien - Gardiennage
Mise à l'eau - Accastillage
90 Bd de la France libre 29160 MORGAT 98 27 02 19

LE RENDEZ VOUS...
DES MARINS PECHEURS
PETIT BAR
6, place d'Ys, Morgat .

PIZZERIA-RESTAURANT
Della Spiaggia
50, BOULEVARD DE LA PLAGE - 29160 MORGAT
ouvert tous les jours midi et soir
tél. 98.27.27.49

igol
HUILE IGOL RALLYE ZS
SEMI - SYNTHETIQUE - MISCIBLE
IGOL BLOCK FLUID RUBAN BLEU
pour le circuit de freins
En vente chez
GARAGE ANDRÉ PLIQUET
MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE
AGENCE Fords
Route de Chateaulin
29160 CROZON
Tél. 98 27 06 23 - SIRET 309 958 324 00029

Basse-Vieille (suite)

lets, qui n'accrochent pas trop, (paradis des coquettes), Personnellement, j'ai toujours fait les plus gros Lieus le long de ce talus sous-marin . A vous de le trouver. Un alignement, et un seul, peut être pris : la perche du "Bouc" légèrement dégagée de la base ouest du 1er "Tas de Pois". C'est approximatif, mais il n'y a pas grand chose d'autre pour la bonne raison que la balise est re levée tous les ans par les services compétents de Brest, qui bien sûr la remettent en place... à quelques dizaines de mètres près, sinon plus. Dans ces conditions il faut tâtonner, à moins qu' un "pifomètre" bien règlé !! Sur le plateau rocheux, pas de problème : beaucoup de petits Lieus et au moins autant d'accrochages. Les veinards bénis de St Pierre, pourront tomber dans le trou à Tacauds et les remonter par deux ou trois à la fois, ça devient lassant.

Quel genre de pêche comptez-vous pratiquer pour remplir le panier ? La ligne à main traditionnelle, faiblement plombée, parait peu indiquée dans les courants de Basse-Vieille. Il y a la traîne, ou plutôt les traînes. Celles, classiques, avec l'anguille de caoutchouc autour du plateau rocheux Elle a ses adeptes. La 2ème me parait plus chanceuse. Elle consiste à traîner avec deux lancers lourds (corps de ligne 40/100 ème) bas de ligne 30 ou 35/100 ème, de 2 m de long un plomb bâteau de 50 gr, une belle gravette sur hameçon n° 2, moteur à l'extrême ralenti, compatible avec la vitesse du courant, longer le talus des 25 m autour du plateau rocheux. Quand il y a des gros Lieus, les touches sur les cannes posées, font plaisir à voir...Mais n'oubliez surtout pas de règler mou le frein du moulinet, sinon adieu la valise !!

La dernière méthode consiste tout bonnement à pêcher au mouillage au lancer. Elle m'a valu d'assez belles réussites, dont un Lieu record de 12 livres (corps de ligne 35/100 - bas de ligne de 2 m en 28/100 ème) plomb 40 gr, hameçon à truite n° 3, bien pratique pour enfiler la gravette Tout celà pour vous dire qu'il n'est nul besoin de pêcher avec du " câble à puits. La douceur, tout est là...

Il y aurait bien une autre méthode . On en reparlera, si Dieu veut, à condition que d'ici là pêcheurs mes frères, vous ne vous soyez pas far ci toutes les grosses bêtes de Basse-Vieille. Pourtant, c'est la grâce que je vous souhaite !

Le petit Plaisancier .

++

CHECK LISTE A EFFECTUER AVANT DEPART

Matériel de Sécurité:
Canot de survie. Fusées, Corne de brume, Miroir de signalisation, Projecteur, Bouée fer à cheval et son feu, Feux de position.
Assèchement.
Presse étoupe, pompe de cale, Vannes (fonctionnement), Bouchons des passes-coque.
Incendie explosions.
Extincteur(s), Réchauds à gaz, Stockage des carburants et combustibles.
Réflecteur radar, à poste, Brassière harnais, Lampes individuelles, Piles neuves.
Matériel de sauvegarde:
Vérifier les filières chandeliers, balcons, ligne de vie, tourmentin, mouillage (s) état de la chaîne et des manilles.
Pharmacie.
Matériel de navigation .
Cartes, documents de bord, instructions, livre de bord, et tous les instruments électroniques ou à main.
Accastillage et gréement.
Voiles.
Les sortir, les endrailler,

Communiqué

Nous venons d'apprendre, incidemment par la presse que la 5ème Transarmoricaine, aura lieu du 7 au 15 Mai. Cette randonnée, se déroule à travers le massif Armoricain et se terminera par des festivités, les 14 et 15 mai, OU ? Sur le Port ! bien entendu.
Jusque là, nous ne trouverions peu de chose à dire, si, les participants étaient des gens de mer, plaisanciers, pêcheurs, ou véliplanchistes. Mais, c'est là ou nous ne comprenons plus, car, nous allons voir arriver, des marcheurs ! des cavaliers ! des cyclistes ! des calèches ! des patineurs à roulettes ! des planches à roulettes ! des Kayaks ! (seul élément nautique de ce rassemblement). Un chapiteau, sera installé sur le terre-plein du Port ! Une fois de plus nous n'avons été ni informés ni èventuellement consultés par les organisateurs.
Cette manifestation, va créer une gêne certaine à tous les utilisateurs du Port, surtout à cette période ou beaucoup de nos Sociétaires venant de la capitale, ou de la province, vont devoir séjourner sur les parkings.
Aussi, nous faisons toutes réserves, quant aux mesures que nous pourrions être amenés à prendre pour préserver nos droits d'accès à nos unités.

Il éxiste une expression ancienne, qui parlait de "cochons de payants", qui pour triviale, qu'elle fut, n'en était pas moins réaliste, on disait aussi, "Payez et vous serez considérés" Dans notre cas, il semble bien que ce soit la première expression qui nous soit appliquée, car en dehors du paiement de la taxe d'amarrage, il semblerait que notre présence physique ne soit ni considérèe, ni même peut être souhaitée.
Nous aimerions, que les Autorités qui gèrent le Port, lèvent cette ambigüité et nous confirment nos droits.

L'Association.

PETITES ANNONCES

gratuites pour nos sociétaires à jour de cotisation

A.V. Mot. Dsel Renault Couach 45 H.P ref. neuf inver. s/tabl. bd.+cablage bon accastillage. Prix 65000.00 F
Tl. 98.86.12.45.

A.Vendre, pêche prom. C.A.P 540 Jeanneau 86. Mot. H.B 9,9 4 T Yamaha Remo. m.à l'eau. T.B.E. Visibles PRAT-PNEUS.

A.Vendre, moteur 2 H.P Johnson, A.C, peu servi. 1500.00 F
Tel. 98 27 12 51

POUVOIR

Je soussigné (e).....
Membre de l'ASSOCIATION des USAGERS du PORT de MORGAT N° (de ponton).....
Demeurant à.....
.....
donne pouvoir à M.(ou Mme).....
de me représenter à l'Assemblée Gènérale du 13 Juillet 1988, à effet de délibèrer sur les questions portées à l'ordre du jour, prendre part aux délibèrations, voter dans tel ou tel sens que le mandataire jugera convenable.

Fait .....le..... 1988

Envoyez ce pouvoir, soit directement à votre représentant, soit directement à la "boîte aux lettres" à la Capitainerie du port de Morgat. Le lieu sera précisé ultèrieurement, vous le connaitrez soit par affichage au tableau, soit en téléphonant à la Capitainerie.

Bulletin d'Adhésion

COUPON A DECOUPER et à RETOURNER, Capitainerie du Port de Crozon-Morgat 29160.

Nom :..... Prénom :.....
Adresse :..... Code Postal :.....
Ville :..... N° de téléphone :.....
Nom du Bateau :..... N° Poste au Ponton :.....
La cotisation de 130 F, est valable jusqu'au 31 MAI 1989

Cabinet

CONSULT'YS

tél. 98.27.11.56

AGENT IMMOBILIER FNAIM

Jean LE GOFF

LOCATION VILLAS
Achats, Ventes

CROZON
Place du Champ de Foire

Bricosphère

Electro-Ménager
Clefs Minute
Affutage express
Matériaux

Visserie Inox

Décoration
Bricolage
Jardin

S.A.R.L. FABIEN - 6, rue A. de Mesneur
29160 CROZON MORGAT - Tel. 98.27.19.79

PRAT PNEUS

Pneus Tourisme - PL - Motos
Montage - Equilibrage - Réparation
Dépositaire JEANNEAU / BOMBARD / EVINRUDE

Vente / Location Planche à Voile
Accastillage Planche à Voile

CROZON 29160 - Tél. 98.27.12.51

AN HEOL PHOTO

Service PHOTO-EXPRESS
VOS PHOTOS DEMAIN A PARTIR DE 16 H 00

Egalement....

REFLEX'PHOTO
Boulevard de la Plage-Morgat

LA PHOTO FACILE
LE PLUS IMPORTANT GROUPEMENT DE PHOTOGRAPHES

Place du Champ de Foire, 29160 CROZON
Tél. 98.27.19.90

océan diffusion

l'écho de la mer

58, Rue de la Providence
29000 QUIMPER Tél. 98.55.59.39

- Accastillage et Electronique Marine
- Planches à Voile et accessoires
- Un grand choix pour les passionnés de plongée, et de chasse sous marine
- Moteurs H.B. SUZUKI, réparation, vente
- Electronique, vente pose (V.H. loch... etc)
- Enrouleurs

OCEAN DIFFUSION, c'est aussi un grand choix vêtements, chaussures et d'idées cadeaux.
Notre catalogue est a votre disposition.

LA VOILE FACILE C'EST

A CROZON MORGAT ET AU FRET

Des possibilités de navigation pour tous quel que soit votre âge, votre niveau et vos disponibilités.
La sécurité pour toutes les formules et l'encadrement avec les moniteurs diplômés du C.N.C.M.
Stages d'initiation ou de perfectionnement à partir de 8 ans. Internat possible pour les 12 - 17 ans.
Formules souples pour tous les âges : sorties libres en mer - voile à l'essai avec moniteur - cours particuliers - aviron de mer...
Tous renseignements au Centre Nautique de Crozon Morgat
Port de Plaisance 29160 CROZON Tél. 98.27.01.98.

PRESQU'ILE DE Crozon

EXTRAIT DU TARIF 86

"GARANTIE TOUS RISQUES"(franchise de 2% minimum 527Frs)comprenant:RESPONSABILITE CIVILE;PERTES;AVARIES;VOL;PERSONNES TRANSPORTEES;FRAIS DE RECHERCHES;FRAIS DE RETIREMENT;PROTECTION JURIDIQUE;VOL EFFRACTION DU MOTEUR AMOVIBLE (8000frs)

(embarcation de de 10ans)

PECHE/PROMENADE:(5 à 8 mètres);MOTEUR inf à 70cv;VALEUR 40 000FRS..1 332FRS TFC/AN*

VOILIER :(5 à 8 mètres);VALEUR 50 000 FRS.....1 449FRS TFC/AN*

REDUCTION POSSIBLE :séjour à flot inf à 6 mois;adhérent FFV;franchise plus élevée

CONSULTEZ-MOI: assurances mutuelles du mans

18 Grand'rue 29150 CHATEAULIN-98.86.08.69;8 rue Levènes 29160 CROZON-98.27.26.06

Jacques CAHOREAU "UN PROFESSIONNEL AU SERVICE DE VOTRE SECURITE"

*adhérent AMCRE et locataire d'un ponton

Nous remercions nos généreux donateurs, qui nous ont permis de réaliser ce bulletin, et prions nos Sociétaires de leur réserver la faveur de leurs achats.

Imprimerie du BAS-BRETON Châteaulin tél. 98 86 12 45